

ABONNEMENTS

Canada et États-Unis

UN AN..... \$2.00

SIX MOIS..... \$1.00

Étranger (Union postale.)

UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

REVUE HEBDOMADAIRE

" VERITAS LIBERABIT VOS--LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES. "

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE.

Téléphone : 712

J.-P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Québec

N.-D. DE QUEBEC

SAMEDI 21 DECEMBRE 1901

Chez les Travailleurs Intellectuels

Miettes d'Histoire

L'histoire des mots.

Etude philologique, par Michel Bréal, professeur à la Sorbonne. — (Voir la *Vérité* du 14 décembre 1901.)

Dans nos provinces du centre, vers le xve siècle, l'r placé entre deux voyelles prit le son d'un s ou d'un z. C'est ainsi que le latin *Oratorium*, qui a donné de nombreux noms de lieux a fait *Ozoir* en Eure-et-Loir, *Ouzoir* dans le Loiret. Le même accident de prononciation détermina le changement de chaire (*cathedra*) en chaise. Commines, au xve siècle, disait encore : " Ladite demoiselle était en sa chaire et le duc de Clèves à côté d'elles ". La forme moderne ayant prévalu, l'ancien vocable a dû battre en retraite, ne se maintenant que pour désigner le siège du professeur ou du prédicateur.

Tout mot nouveau introduit dans la langue y cause une perturbation analogue à celle d'un être nouveau introduit dans le monde physique ou social. Il faut quelque temps pour que les choses s'accoutument et se tassent. D'abord l'esprit hésite entre les deux termes : c'est le commencement d'une période de fluctuation. Quand, pour marquer la pluralité, l'on s'habitua, au xve siècle, à employer la périphrase *beau coup*, l'ancien adjectif *moult* ne disparut point incontinent, mais il commença de vieillir. Puis, après toute sorte d'incertitudes et de contradictions, l'un des deux rivaux prend décidément l'avantage sur l'autre, distance son adversaire, le réduit à un petit nombre d'emplois, quand il ne l'efface pas absolument. En exposant ces faits, voici que nous tombons, à notre tour, dans le langage figuré que nous reprochions à M. Darmesteter, tant il s'offre naturellement à l'esprit. Mais tout le monde comprend bien qu'il est question de simples actes de notre esprit : quand, pour une raison ou pour une autre, nous avons commencé d'adopter un terme nouveau, nous le gravons peu à peu dans notre mémoire, nous le rendons familier à nos organes, nous le faisons passer des régions réfléchies dans les régions spontanées de notre intelligence, de sorte qu'il en est de ce terme nouveau comme d'un geste qui, par la répétition, nous devient propre, et finit à la longue par faire partie de notre personne.

A vrai dire, l'acquisition d'un mot nouveau, soit qu'il nous vienne de quelque idiome étranger, soit qu'il ait été formé par l'association de deux mots ou qu'il sorte tout à coup d'un coin ignoré de notre société, est chose relativement rare. Ce qui est infiniment plus fréquent, c'est l'application d'un mot déjà en usage à une idée nouvelle. Là réside, en réalité, le secret du renouvellement et de l'accroissement de nos langues. Il faut remarquer, en effet, que l'addition d'une signification nouvelle ne porte nullement atteinte à l'ancienne. Elles peuvent exister toutes deux, sans s'influencer ni se nuire. Plus une nation est avancée en culture, plus les termes dont elle se sert accumulent d'acceptations diverses. Est-ce pauvreté de la langue ? est-ce stérilité d'invention ? Les observateurs superficiels peuvent seuls le croire. Voici, en réalité, comment les choses se passent.

A mesure qu'une civilisation gagne en variété et en richesse, les occupations, les actes, les intérêts dont se compose la vie de la société se partagent entre différents groupes d'hommes : ni l'état d'esprit ni la direction de l'activité ne sont les mêmes chez le prêtre, le soldat, l'homme politique, l'artiste, le marchand, l'agriculteur. Bien qu'ils aient hérité de même langue, les mots se colorent chez eux d'une nuance distincte, laquelle s'y fixe et finit par y adhérer. Dans la langue des sanctuaires antiques, le verbe *facere* (facere) équivaut à " sacrifier ". Les temples jouissaient du droit d'asile : c'est ce qui explique pourquoi un arrivant est devenu synonyme d'un suppliant (*hiketés*). L'habitude, le milieu, toute l'atmosphère ambiante déterminait le sens du mot et corrigeait ce qu'il avait de trop général. Les mots les plus larges sont par là même ceux qui ont le plus d'aptitude à se prêter à des usages nombreux. Nous voyons qu'aujourd'hui, devant une table de jeu, *faire* équivaut à mettre son enjeu, tandis qu'au théâtre, entre artistes, il équivaut à représenter un rôle. Au mot *opération*, s'il est prononcé par un chirurgien, nous voyons un patient, une plaie, des instruments pour couper et tailler ; supposez un militaire qui parle, nous pensons à des armées en campagne ; que ce soit un financier, nous comprenons qu'il s'agit de capitaux en mouvement ; un maître de calcul, il est question d'additions et de soustractions. Chaque science, chaque art, chaque métier, en composant sa terminologie, marque de son empreinte les mots de la langue commune. En grec, le même terme (*aulos*) signifie flûte et canal, double sens dont nous retrouvons la trace dans le latin *canna* et *canalis*. Supposez maintenant qu'on recueille à la file, comme font nos dictionnaires,

toutes ces acceptations diverses ; nous serons surpris du nombre et de la variété des sens. Est-ce indigence de la langue ? Non. C'est richesse et activité de la nation.

J'ai sous les yeux un dictionnaire français-allemand où, pour gagner de la place, l'auteur commence par distinguer dans la langue française 234 occupations, sciences ou professions différentes dont il donne la liste et dont chacune est accompagnée d'un numéro d'ordre. Le lecteur est averti qu'il doit toujours se reporter à ce tableau. Quand le mot est suivi d'un I, il est pris comme terme de théologie, 7 indique l'anatomie, 9 l'arithmétique, 21 l'astronomie, 51 la langue des charpentiers, 188 celle des relieurs, 233 celle du voiturier. Un seul et même mot, par exemple, *effet*, *exercice*, *conversion*, dans le corps du dictionnaire, est suivi de cinq ou six traductions différentes, dont chacune a son numéro. On voit quelle est l'erreur de ceux qui, pour estimer la richesse d'une langue, se contentent de compter les vocables.

Il n'a pas été donné de nom, jusqu'à présent, à la faculté que possèdent les mots de se présenter sous tant de faces. On pourrait l'appeler polysémie. Pour le dire ici en passant, les inventeurs de langues nouvelles (et le nombre s'en est particulièrement accru dans ces dernières années) ne tiennent pas assez compte de cette faculté : ils croient avoir beaucoup fait quand ils ont rendu un mot par un autre, ne songeant pas qu'il faudrait, pour un seul mot, en créer souvent six ou huit ; ou bien si, dans leur idiome, ils reproduisent la polysémie française, ne donnent-ils pas aux Allemands ou aux Anglais lieu de se plaindre qu'on les fait parler français, en volapük ?

Comment cette multiplicité des sens ne produit-elle ni obscurité ni confusion ? C'est que le mot arrive préparé par ce qui le précède et ce qui l'entoure, commenté par le temps et le lieu, déterminé par les personnages qui sont en scène. Chose remarquable, il n'a qu'un sens, non pas seulement pour celui qui parle, mais encore pour celui qui écoute, car il y a une manière active d'écouter qui accompagne et prévient l'orateur. Il suffit de tomber à l'improviste dans une conversation commencée pour voir que les mots sont un guide peu sûr par eux-mêmes, et qu'ils ont besoin de cet ensemble de circonstances, lequel comme la clé en musique, fixe la valeur des signes. Les auteurs comiques connaissent à merveille cette faculté de polysémie qui se trouve au fond des qui-proquos dont ils égayent leur théâtre.

M. Darmesteter fait remarquer que des mots à signification abstraite de viennent concrets et finissent par dési-

gner des objets matériels. C'est une observation très juste et qui a l'air de contredire l'opinion généralement reçue que les langues s'avancent de plus en plus dans la voie de l'abstraction. Mais le fait tient toujours à cette même cause, savoir la diversité des milieux. *Révérence*, qui est le beau mot latin *reverentia*, signifie encore chez nous respect, mais dans le cérémonial du monde, c'est une sorte de salut et d'inclination. *Traitement* veut dire la manière dont quelqu'un est traité, mais pour le fonctionnaire, le traitement est une somme d'argent qui lui est annuellement allouée. *Engin*, dans l'ancienne langue française, signifie adresse, industrie : " Par force ou par engin ", mais il est arrivé à être synonyme de machine et d'instrument. Ceci me rappelle un vocable allemand dont l'histoire n'est pas moins curieuse. Le terme courant pour signifier la guerre en allemand, c'est *krieg*, mais il n'est pas très ancien en ce sens : il y a trois siècles, il signifiait encore *contention*, *effort*. Par une curieuse bifurcation, qui eut lieu aux environs du XVe siècle, il a ensuite désigné, d'une part, une machine propre à monter des poids ou à lancer des pierres ; d'autre part, il est devenu le terme habituel pour signifier la guerre, et il a peu à peu remplacé en cette qualité les anciens mots tels que *kampf* et *streit*. Quant à l'autre sens, celui de machine, il a presque disparu de la langue allemande, quoiqu'il ait laissé après lui le verbe *kriegen*, " obtenir avec effort, recevoir " ; mais il a fait son chemin en compagnie de l'objet qu'il désigne, et c'est le vieux mot allemand que nous employons probablement quand nous parlons de l'instrument appelé cric.

L'orthographe du nom de Pétrarque.

Le nom de *Pétrarque* doit s'écrire en latin *Petrarca* et non *Petrarcha*. On le trouve pourtant de cette dernière façon dans son Epitaphe, auprès de Padoue :

*Frigida Francisci lapis hic tegit ossa Petrarca
Suspice, Virgo parens, animam ; sate Virgine pareo.
Fessaque jam terris coeli requiescat in arce.*

Il la composa lui-même et on voit qu'il a affecté que les trois vers rimassent ensemble ; or la rime demande qu'on lise *Petrarca* et non *Petrarcha* qui rimerait mal avec *arce* et *parce*. (*Nouveau Porte-Feuille historique et littéraire*, ouvrage posthume de M. Brusen de la Martinière, Amsterdam, 1745, p. 117.)

Les S dans la carrière de Napoléon III.

Toutes les étapes de la singulière carrière de Napoléon III apparaissent

marquées d'un S majestueux comme d'un signe cabalistique : il passe sa jeunesse taciturne en Suisse, débute sur le théâtre du monde par la tentative de Strasbourg, prépare l'empire dans les revues de Satory, fait la guerre de Crimée qui se résume en Sébastopol, la guerre d'Italie qui se couronne à Solferino, s'associe à la guerre allemande qui l'humilie à Sadowa, disparaît dans la journée lugubre de Sedan et voit son trône et sa dynastie tomber à la fois, le 4 Septembre.

—(: — o — :)—

Notes & Nouvelles :

La ruche Laval.

Dans cette ruche-là on continue à bien travailler et à travailler pour le bien.

Depuis plusieurs semaines déjà sont ouverts les cours publics que l'Université Laval, de Québec, fait donner par ses professeurs, auxquels viennent se joindre, de temps à autre, quelques érudits, anciens élèves de la maison. C'est ainsi que la semaine dernière M. N.-E. Dionne, bibliothécaire à la Législature de Québec, est monté à la tribune universitaire pour y mettre en relief la sympathique figure de l'abbé Richard, prêtre français qui a joué, au Michigan, un rôle important dans la première moitié du XIXe siècle.

Huit jours auparavant, M. l'abbé Lortie, très versé dans les questions sociales, nous donnait une nouvelle preuve de sa belle discipline intellectuelle en projetant sur le problème de l'anarchisme toutes les clartés d'une rigoureuse logique.

A son tour, M. l'abbé Simard, professeur de physique, avait fait jaillir de la lumière en nous parlant très pertinemment de plusieurs phénomènes électriques. Quant à M. Rivard, qui, cette année, a inauguré la série des cours publics, il a déroulé devant nous, avec une admirable aisance, de jolies périodes, révélatrices des mystères de la prosodie latine et de la prosodie française.

Tous les mardis, à huit heures du soir, Mgr Hamel fait bénéficier de ses très utiles conseils les jeunes rhéteurs qui veulent ajouter l'élégance du geste à celle du style.

Pourquoi tous les étudiants en droit ne suivent-ils pas cet excellent cours d'éloquence parlée ?

J. F. D.

LA LANGUE FRANÇAISE

AU CANADA

Les journaux de Montréal, en date du 4 décembre, nous apportent le compte rendu d'une conférence faite, la veille, par M. L. A. Chauvin, devant le cercle Ville-Marie, sur la langue française.

Le conférencier a dit des choses excellentes. Nous avons particulièrement aimé le conseil pratique donné à l'école, à la presse et à la mère de veiller à la correction et à la pureté de la langue, de faire la guerre à l'anglicisme, le grand ennemi, le seul ennemi

véritable de la langue française au Canada.

M. Chauvin a raison de dire que le journal, qui eût dû être la dernière forteresse à ouvrir ses portes à cet ennemi, a capitulé le premier et le plus lamentablement. L'envahissement de l'anglicisme dans la presse canadienne-française est aussi fâcheux qu'il est indéniable.

Le mal est grand. Toutefois, c'est une exagération de dire que "l'anglicisme règne en maître partout". Cette exagération est corrigée, du reste, plus loin, où il est dit que "dans la chaire sacrée, la langue est restée à l'abri de l'influence des affaires et de l'influence des Anglais."

Nous avons dit que l'anglicisme est le seul ennemi de la langue française au Canada. M. Chauvin en compte deux : "l'anglicisme et les expressions vieillies des provinces de France". Il nous est impossible de partager la manière de voir de l'éminent conférencier sur ce dernier point.

Ce qu'il a pu y avoir d'excessif dans nos archaïsmes a disparu rapidement, au contact, assez intime depuis quelques années, avec la littérature française moderne. Loin de faire la guerre aux vieilles expressions, nous devrions, ce nous semble, conserver précieusement celles qui nous restent.

M. Chauvin dit :

"D'autres prétendent que ces expressions vieillies, mais originales et pittoresques, enrichissent notre langue et lui donnent une saveur dix-septième siècle."

"Mais d'abord, avons-nous une langue à nous, une langue spéciale, que j'appellerais une sorte de français canadien, qui suivrait parallèlement la marche de la langue française de France."

Nous nous rangeons hardiment parmi les autres.

En retenant certaines expressions vieillies — le nombre en est assez restreint pour n'être pas nuisible — nous ne ferions que ce que font aujourd'hui, en France, des écrivains de marque. Ce ne serait pas nous faire une langue spéciale à nous, une langue canadienne. Ce serait conserver une force et une beauté que les meilleurs esprits français regrettent de voir disparaître de la langue.

Non, ne faisons pas la guerre aux archaïsmes. Nous en avons assez de la lutte contre l'anglicisme.

M. Chauvin dit encore :

"Notre devoir est de parler le français tel qu'il existe en France — et comme les meilleurs lettrés de France nous apprennent à le parler — quand ils nous font l'honneur de venir au milieu de nous."

Tout cela est susceptible d'interprétations diverses.

Le français tel qu'il existe en France est une expression bien trop vague.

Le français parlé en France en général, c'est-à-dire sur toute l'étendue du territoire français en général, est, en somme, un français bien plus défectueux que le nôtre. Des écrivains français compétents l'ont admis ; et nous, qui avons parcouru la France du nord au sud et de l'est à l'ouest, nous pouvons l'affirmer. Et cela est vrai, non seulement du langage populaire, mais aussi, dans une certaine mesure, du langage des gens instruits, qui, dans les provinces et souvent à Paris même, ont autant, et même plus de fautes de prononciation que les gens instruits du Canada.

Les gens instruits de France ne l'emportent sur nos gens instruits que par le timbre de la voix, généralement plus agréable, par une meilleure articulation et par l'absence d'anglicismes.

Ce qui revient à dire, encore une fois, que le seul ennemi de la langue française au Canada, c'est l'anglicisme. Si elle a un deuxième ennemi ici, ce n'est pas l'archaïsme, mais une certaine négligence dans l'articulation.

Les meilleurs lettrés : ceci encore aurait besoin d'être précisé. Car il n'est pas impossible que certaines gens regardent comme les meilleurs lettrés les écrivains romantiques, ou réalistes, formant la classe des écrivains de la décadence. Ils sont très en vogue, surtout en Amérique. C'est au point que grand nombre de personnes aux Etats-Unis, qui prétendent avoir quelques notions de la langue française, que Zola et ses pareils ne connaissent.

Il est probable que M. Chauvin entend par les meilleurs lettrés de France ce que nous entendons nous-même ; mais on aurait aimé qu'il mit ses auditeurs en garde contre les soi-disant lettrés français qui n'ont rien à nous apprendre. Car il existe un danger sérieux pour les nôtres qui veulent étudier le français, c'est de prendre, en général, le français de la France moderne pour le bon français. La langue reflète le caractère de la société qui la parle. Or la société française moderne, prise dans son ensemble, est une triste société, pour ne rien dire de plus.

Un jeune homme qui lirait, sans discernement, les auteurs français modernes tomberait presque infailliblement dans ce français exécrable que nous entendons par français moderne, en opposition au français du 17e siècle et des écrivains de nos jours, assez rares, qui s'inspirent encore des auteurs du grand siècle. C'est un danger que l'on ne signale pas assez souvent à l'attention de nos jeunes gens ; et s'il y a un troisième ennemi de la langue française au Canada, c'est le modernisme.

Une dernière observation. M. Chauvin dit :

"Pour notre part, tenons à parler les deux langues, qui sont nécessaires pour l'accomplissement de notre rôle politique et social sur ce continent, les deux langues qui représentent les deux civilisations les plus brillantes du monde, la langue française et la langue anglaise."

Ici, encore, il faudrait plus de précision.

Si M. Chauvin n'a voulu parler que des gens de la classe instruite qui, par leur position, sont dans l'obligation de savoir les deux langues, *concedo* ; pourvu que, tout en sachant bien l'anglais, on ne s'anglicise pas. S'agit-il du peuple canadien-français, en général ? *nego* ; car alors la langue française cesserait d'être un rempart pour la Foi. Elle cesserait aussi d'être un rempart pour la nationalité. Du jour où les masses de notre population arriveraient à parler aussi bien l'anglais que le français, daterait nécessairement, à cause du milieu dans lequel nous nous trouvons, la décadence de la langue française en Amérique. Ce serait le commencement de la fin, et la fin viendrait vite.

LES NATIONALITES

Aux Etats-Unis

Nous lisons ce qui suit au cours d'un très intéressant article de l'*Ami du clergé*, de Langres, 14 novembre, sur la lutte des races et des nationalités dans les diverses parties du monde :

"Aux Etats-Unis, les Allemands forment un très fort contingent de la population immigrée ; et partout où ils se sentent en nombre, ils visent à la domination et, avec le tact qu'on leur connaît, deviennent un élément de discorde irréductible. Nous avons dit ici comment, il y a quatre ou cinq ans, ils ont failli mettre à feu et à sang l'Université catholique de Washington, et confisquer le rectorat. Ailleurs, dans les diocèses où ils forment la majorité, ils ont réussi à obtenir de la Propagande des évêques de leur nationalité. Mais les évêques américains, et à leur tête Mgr Ireland, exposèrent à Rome le péril que créait une telle concession, qui perpétuait dans la République américaine l'antagonisme des races et retardait ou compromettrait l'œuvre si désirable de la fusion entre les immigrants et la population indigène. Le Saint-Siège s'est rendu à ces raisons ; et aujourd'hui, le concept qui prévaut est de nommer, autant que possible, des évêques américains."

Ce passage de l'excellent *Ami du clergé* nous montre, encore une fois, combien il est difficile, même pour un homme très instruit, d'écrire pertinemment sur les affaires d'un pays étranger, sans en avoir fait, au préalable, une étude approfondie.

De plus, ne voit-on pas percer dans ces lignes un peu de ce préjugé national que l'on ne doit pas être surpris de trouver chez les écrivains français même les plus distingués ? Un Français, surtout depuis 1870, juge difficilement avec équité l'Allemagne et les Allemands.

Dans tous les cas, nous, qui sommes un peu sur les lieux, nous trouvons très injuste ce jugement porté par l'*Ami du clergé* contre les catholiques allemands des Etats-Unis.

Probablement, ces bons Allemands ne sont pas toujours très commodes : ils doivent avoir les défauts de leurs qualités, comme les autres peuples. Mais, en somme, nous croyons fermement que, sans la présence des catholiques allemands aux Etats-Unis, l'Eglise catholique de l'Union américaine serait dans une condition infiniment plus lamentable qu'elle ne l'est.

Il est notoire que les catholiques allemands des Etats-Unis sont fermement attachés aux idées romaines. Ce n'est pas chez eux qu'on trouve les manifestations de l'américanisme que Léon XIII a dû condamner dans un document célèbre.

Ils comprennent aussi, mieux que bien d'autres, la nécessité absolue des écoles paroissiales et le grave danger des écoles publiques.

En un mot, les catholiques allemands des Etats-Unis constituent la grande force de résistance à l'envahissement, dans l'Eglise de l'Union américaine, des erreurs du modernisme.

Et s'il y a eu bisbille à l'Université catholique de Washington, il y a quelques années, c'est précisément à cause de cet attachement des Allemands aux idées vraiment catholiques en matière d'enseignement.

L'écrivain de l'*Ami du clergé*, insuff-

fisamment renseigné, déclare très désirable, "si désirable", la fusion entre les immigrants et la population indigène.

D'abord, qu'entend l'écrivain de l'*Ami* par la population indigène ?

Non pas les races indiennes, aborigènes, autochtones, évidemment. Quoi alors ? L'élément dit yankee ? Prétend-il, sérieusement, qu'il est "très désirable" que les catholiques allemands, français, italiens, etc., s'américanisent le plus rapidement possible, c'est-à-dire qu'ils perdent au plus tôt tout cachet distinctif, pour devenir purement américain, dans le sens abusif que l'on donne ordinairement à ce mot ?

Si c'est là sa prétention, nous pouvons lui dire qu'il se trompe étrangement, d'après l'avis de tous les hommes sérieux et compétents qui ont étudié ce difficile problème sur les lieux.

Nous osons dire que l'américanisation, ou pour parler plus exactement, l'anglo-américanisation des catholiques allemands, français, italiens, etc., loin d'être "si désirable", est regardée par ceux qui ont étudié cette question sérieusement et sans parti-pris, comme une éventualité inévitable, peut-être, mais extrêmement redoutable.

Au lieu d'en hâter l'accomplissement par des moyens coercitifs, on devrait plutôt le retarder autant que possible.

Si cette évolution pourra s'accomplir sans amonceler des ruines, elle devra se faire très lentement. Et même dans cette condition, ceux qui savent ce que c'est que l'esprit anglo-américain ne peuvent voir venir l'assimilation sans terreur.

C'est pourquoi nous sommes convaincu que le Saint-Siège continuera à nommer, aux Etats-Unis, dans l'occasion, des évêques qui, tout en étant de loyaux citoyens de la République, ne seront pas tous américains dans le sens que tout le monde donne à ce mot en Amérique ; sens subtil qui échappe probablement à l'écrivain de l'*Ami du clergé*.

La fusion n'est pas faite aux Etats-Unis, tant s'en faut ; et aussi longtemps qu'elle ne le sera pas, Rome, nous pouvons en être certain, tiendra compte de la situation particulière où se trouve l'Eglise en ce pays, et ne fera rien pour brusquer l'assimilation, au risque de perdre des âmes en grand nombre.

Pour certains personnages des Etats-Unis l'affaire importante avant tout, c'est, sans doute, la rapide anglo-américanisation des immigrants ; pour Rome, c'est le salut des âmes.

Will our esteemed confrère, Mr Preuss, of *The Review*, kindly give us his opinion on the above excerpt from l'*Ami du clergé* ?

UN ZÉLATEUR

Un religieux, en nous envoyant le nom d'un nouvel abonné, nous écrit :

"Cher monsieur Tardivel, je suis un de vos admirateurs, ou, si vous l'aimez mieux, un des admirateurs de l'œuvre éminemment patriotique que vous accomplissez avec tant de générosité depuis tant d'années. Cette admiration, je m'efforce de vous la témoigner en aidant votre œuvre, selon mes faibles ressources. Le seul moyen que j'ai

encore à ma disposition, et ce n'est certes pas le moindre, est de répandre votre journal. La présente souscription que je vous obtiens n'est pas la première, et j'espère qu'elle ne sera pas la dernière. Je n'en tire point vanité, car j'estime qu'en cela je ne fais que mon strict devoir de religieux et de patriote. Je n'avais pas l'intention de rappeler ces humbles faits. Mais comme M. D. me priait de vous écrire, en son nom, j'ai voulu profiter de l'occasion pour vous dire comment cet ami a résolu de recevoir votre revue. Il est venu en notre résidence pour poser un appareil de chauffage. Après avoir fait sa connaissance, je lui demandai s'il connaissait la *Vérité*, et sur sa réponse négative, je m'empressai de lui faire lire régulièrement, en me bornant à lui faire remarquer votre dévouement. Après quelque temps il me dit : "Quel homme franchement indépendant que ce M. Tardivel ! Je vais m'abonner à son journal". Et il me pria de vous écrire. Voilà tout ce que j'ai fait pour gagner ce nouvel abonné.

"Ce qui confirme abondamment ma conviction que si votre journal était plus connu, il serait d'autant plus répandu."

Si notre œuvre avait seulement cent zéloteurs comme celui-là, elle prendrait bientôt de l'extension. Mais ils sont rares ceux qui cherchent à gagner de nouveaux abonnés à la *Vérité*. Généralement, on se contente de la lire et de payer son abonnement.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

Au Nord-Ouest

Nous avons reçu de deux ecclésiastiques, pouvant parler d'après leur expérience personnelle, les importantes communications suivantes au sujet de l'enseignement de l'anglais dans les écoles du Nord-Ouest.

Monsieur le rédacteur de la *Vérité*.

Une question à résoudre a été posée par vous dans la *Vérité* au sujet de la langue dont on se sert dans les écoles du Nord-Ouest. Or dans la *Presse* du 23 novembre le Rvd. Père Lacombe fait une sortie quelque peu acrimonieuse, ce me semble, en réponse à cette question. Il affirme que dans ces écoles l'on enseigne le français et l'anglais.

Que dans certaines écoles l'on enseigne du français, la chose est incontestable, mais dans les écoles sauvages et dans les écoles des métis, en est-il ainsi ? Non seulement j'en doute (à moins d'une amélioration récente), mais je sais positivement le contraire.

Dans les écoles subventionnées par le gouvernement fédéral, la langue officielle est l'anglais ; et ayant passé moi-même dans quelques-unes de ces écoles, je puis affirmer, en toute connaissance de cause, que non seulement le français n'est pas enseigné en classe mais que, de plus, on ne le parle pas avec les élèves. La langue parlée, de par la volonté souveraine du gouvernement fédéral, et c'est une des conditions de la subvention accordée par lui à ces écoles, est l'anglais, et exclusivement l'anglais. De sorte que l'affirmation du Rvd. Père Missionnaire, quoique faite avec la meilleure intention du monde et pour la plus sainte des causes, porte trop loin et devrait être restreinte à la stricte vérité.

D'ailleurs je suis certain que personne ne met en doute la bonne foi du vénérable apôtre de l'Ouest, ni la fin pieuse et charitable pour laquelle on nous demande de l'argent. On tra-

vaille pour la propagation de la Foi dans ces lointaines et sauvages contrées, et ce devrait être un motif amplement suffisant pour toute âme chrétienne et quelque peu zélée pour le salut de ses semblables, de ne pas refuser l'aumône aux mains vénérables tendues vers nous pour la recevoir. Il est évident que ces bons missionnaires se servent de tous les moyens à leur disposition pour convertir et instruire les sauvages et les métis. Qui peut les en blâmer ? Mais on ne peut nier qu'en se servant de la langue anglaise pour christianiser ces âmes barbares, on n'en fait pas tout de suite des Canadiens-français.

A bon entendeur salut !

J. E. D. ptre.

Cher monsieur Tardivel.

Ce que la *Vérité* a dit dans son numéro du 30 novembre au sujet des paroles du Père Lacombe relativement à l'enseignement de l'anglais dans les écoles du Nord-Ouest, me paraît tout à fait bien, tant sous le rapport de la forme que sous celui du fond. Il est exact de dire que ce sont des écoles anglaises ; même anglaises dans un sens absolument strict, puisque dans quelques-unes, au moins, et probablement dans toutes (il s'agit ici des écoles pour les enfants sauvages et métis) pas un mot de français n'est enseigné. Je le sais pour l'avoir vu. De plus, j'ai entendu le Père Lacombe expliquer deux fois la raison de ce fait : "Ne pouvant autrement espérer aucune aide d'Ottawa, et n'étant pas en état de continuer, sans cette aide, nos écoles qui sont nécessaires pour faire des chrétiens de nos enfants sauvages et métis, nous avons préféré nous soumettre à la dure condition à nous imposée."

Cette détermination des Pères Oblats me paraît avoir été sage, étant donnée l'impossibilité où ils se trouvent de soutenir les écoles sans l'aide d'Ottawa et, en même temps, l'impossibilité d'obtenir cette aide sans la condition que je viens de mentionner.

Mais notez que si les motifs qui font agir les Pères Oblats sont parfaitement justifiables, il ne suit pas de là qu'il soit permis de mettre et de tenir les catholiques de la province de Québec, dont on sollicite les aumônes, sous l'impression qu'aider les écoles du Nord-Ouest ce n'est pas aider la propagation de la langue anglaise, au détriment de la langue française.

La grande raison pour laquelle ces bons missionnaires se sont soumis, avec répugnance, à la dure condition, ça dut être, sans doute, l'expérience invariable, acquise depuis longtemps, que pour tous les catholiques, mais plus spécialement pour les sauvages et les métis, les mettre en fréquents rapports avec les hérétiques, c'est grandement exposer leur foi. A ce contact ils courent le danger de voir leur esprit se remplir peu à peu des idées, des préjugés et des erreurs des protestants.

Mais s'il convient de reconnaître la droiture d'intention et la pureté des motifs des missionnaires qui ont ainsi sacrifié l'enseignement du français, qui avait toujours été, jusque dans ces derniers temps, l'unique ou la princi-

pale langue de leurs écoles, il n'en reste pas moins vrai que les Canadiens-français ont le droit de demander si leurs aumônes aux écoles du Nord-Ouest ne tendront pas à encourager de plus en plus les ennemis de notre nationalité et de notre langue dans leurs efforts systématiques pour nous angliciser. Et ces efforts sont d'autant plus grands que nos ennemis considèrent, et non sans raison, que nous angliciser ce n'est pas seulement travailler contre notre nationalité, mais c'est aussi et surtout travailler contre notre Foi ; c'est peu à peu nous enlever ou nous faire oublier le trésor de nos traditions chrétiennes, altérer graduellement chez nous la pureté de la doctrine ; c'est nous décatoliser, en un mot.

La langue française en usage chez les sauvages était un obstacle sérieux à la diffusion de l'hérésie parmi eux. Nous tenons d'hommes, de prêtres même, qui ont vu les choses sur les lieux, que les prédicants de l'hérésie, toujours de langue anglaise dans ces contrées, cherchent, et pas toujours vainement, à profiter de la communauté de langue pour pervertir les sauvages catholiques ; danger qui ira grandissant avec l'enseignement exclusif de l'anglais dans les écoles. Même les sauvages et les métis ne parlant plus qu'anglais, qui continueraient à tenir à leur foi, ne tarderaient pas à être imbus, plus ou moins, des préjugés des Anglais à notre égard, et dans la lutte des langues ils se rangeraient naturellement parmi nos adversaires.

Ceux qui sont les plus à blâmer dans cette affaire, ce sont les Anglais fanatiques du gouvernement fédéral, et plus encore les représentants de notre race à Ottawa. C'est une infamie que cette lâcheté de leur part qui les a empêchés de nous défendre.

Cette guerre à la langue française dans le Nord-Ouest a commencé sous les gouvernements soi-disant conservateurs et se continue sous les libéraux. Et sous les deux régimes les nôtres ont laissé faire, aveuglés qu'ils sont par le fatal esprit de parti.

I. L. ptre.

Il a été question, ces jours derniers, que M. Wurtele démissionnerait comme magistrat de la Cour d'Appel et qu'il serait remplacé par M. le juge Langelier actuellement de la Cour Supérieure. Aussitôt, les journaux anglais de la Province, ainsi que les avocats anglais, de faire un tapage d'enfer. Si M. Wurtele s'en va il faut le remplacer par un Anglais, et non par un Canadien-français ! Et ce sont précisément ces gens-là qui nous chantent, à chaque instant, qu'il ne faut jamais soulever les questions de race et de nationalité ; qu'il ne doit plus être question de Canadiens-français et de Canadiens-anglais. Pour eux, quand cela fait leur affaire, bien entendu, il n'y a plus que des Canadiens tout court. Il est avéré que depuis temps immémorial les Anglais ont toujours eu la part du lion dans notre magistrature assise et dans toutes les hautes fonctions de l'Etat. S'ils étaient réduits à portion congrue, une fois, à la Cour d'Appel, où serait le mal ?

CONCOURS DES RACES LAITIÈRES A BUFFALO

DU 1er MAI AU 31 OCTOBRE

CHAQUE RACE EST REPRÉSENTÉE PAR CINQ VACHES

Rapport pour les six mois de concours.

Le concours des races laitières à l'Exposition Pan-Américaine est terminé et il est intéressant d'en analyser les opérations.

La vache Canadienne a été une des concurrentes et nous avons raison de nous féliciter de ce qu'elle y a fait. Elle a prouvé d'une façon indiscutable que tout ce que nous avons toujours dit était absolument exact, savoir : Que la vache Canadienne ne donnait ni la grande quantité de lait de la Holstein, ni autant de matières grasses que la Jersey mais que, toutes choses égales, d'une année à l'autre, elle était plus profitable que l'une et l'autre et même que toute autre.

Tel a toujours été le résumé de nos écrits et de nos conférences sur le mérite de cette race de bétail.

* *

En novembre 1900 les autorités de l'Exposition Pan-Américaine nous demandaient 1° d'envoyer un troupeau de vaches canadiennes au concours, 2° d'offrir un prix quelconque.

Nous avons accédé sans hésitation à ces deux demandes d'abord parce que nous espérions qu'un concours de six mois serait assez long pour permettre à notre vache de montrer sa valeur ; ensuite, et surtout, parce que nous avions résolu d'offrir un prix spécial pour la race qui donnerait le pourcentage le plus élevé de profits en prenant le coût de la nourriture pour base du calcul, ou en d'autres termes à la race la plus économique et la plus profitable.

* *

Le 26 avril dernier, l'Advisory Board du concours était en séance et en discutait les conditions. Nous offrîmes alors le prix dont il vient d'être question. Les représentants de toutes les autres races s'y objectèrent énergiquement, mais nous prouvâmes que nous en avions la promesse officielle ; que nous n'avions amené les vaches canadiennes qu'en vue de gagner ce prix ; que notre seul objet en prenant part à ce concours était de prouver que notre vache est la plus profitable, la plus économique et non celle qui donne le plus de lait ou de beurre.

La discussion menaçant de se prolonger indéfiniment et de compromettre le concours M. F. W. Hodson, représentant le gouvernement du Canada dans l'Advisory Board, nous pria de ne pas insister pour faire accepter ce prix par les autorités de l'Exposition et nous promit sur sa parole d'honneur que le gouvernement canadien le donnerait. Nous acceptâmes cette proposition. Le gouvernement donnera-t-il ce prix ? Nous n'en savons rien ; en tout cas la vache canadienne l'a gagné comme il va être facile de le constater tout à l'heure.

* *

Encore quelques mots d'explications avant de faire l'étude du concours.

C'est dans des circonstances exceptionnellement défavorables que les vaches canadiennes ont concouru. Toutes les autres races y étaient représentées par les meilleurs sujets et les plus prêts à un tel événement ; la race canadienne n'avait là que ce que nous avons pu trouver au dernier moment, c'est-à-dire des vaches n'ayant reçu aucune préparation quelconque. En février nous avons choisi 15 vaches susceptibles de faire une bonne lutte et nous les avons fait préparer. Au moment du départ pour Buffalo onze de ces vaches étaient, pour une raison ou pour une autre, hors concours et nous avons dû prendre—nous partions dans 48 heures—celles que nous avons pu trouver, des vaches vélées depuis longtemps, déjà saillies, quelques-unes très maigres. Une, entr'autres, saillie le 8 avril, n'a donné durant les trois derniers mois du concours que la moitié de ce qu'elle peut donner réellement. Maintenant examinons les différents rapports du concours, analysons-les et tirons-en les conclusions logiques.

* *

Le concours avait pour but de déterminer quelle race était la plus profitable au point de vue des profits réalisés par :

- 1o. La production du beurre ;
- 2o. La valeur des matières grasses ;
- 3o. La valeur des solides.

BEURRE

TABLEAU MONTRANT LE POURCENTAGE DES PROFITS NETS RÉALISÉS PAR LA VENTE DU BEURRE À 25 CTS LA LIVRE.

Rang	Livres de beurre	Valeur a 25 cts	Coût de nourriture	Profits nets	Pourcentage des profits nets
1ere CANADIENNE	1025.30	\$ 256.32	\$ 113.09	\$143.23	135½ p. c.
2e Jersey	1247.37	311.84	137.74	174.10	128 p. c.
3e Guernesey	1233.22	308.80	137.86	170.94	123½ p. c.
4e Ayrshire	1214.05	303.62	140.84	162.78	121 p. c.
5e Red Polled (Sussex)	1170.72	292.68	138.00	154.68	112½ p. c.
6e Suisse	1126.57	281.64	147.20	134.35	112 p. c.
7e Polled Jersey	963.52	241.38	109.41	131.97	111 p. c.
8e Holstein	1251.57	312.89	164.14	148.75	110½ p. c.
9e Short horn	1140.65	285.16	162.18	122.98	67 p. c.
10e Flamande (Dutch belted)	907.33	226.83	132.23	94.60	60 p. c.

Notes.—Les chiffres indiquant la quantité de beurre, sa valeur, le coût de la nourriture, les profits nets sont ceux que publie, dans *The Farming World* de Toronto (19 nov), M. Jos. Stonehouse, représentant le gouvernement du

Canada dans le département des épreuves (testing department) de la Pan-American.

MATIÈRES GRASSES

TABLEAU MONTRANT LE POURCENTAGE DES PROFITS RÉALISÉS PAR LES MATIÈRES GRASSES DU LAIT

Rang	Valeur	Coût de nourriture	Profits	Pourcentage des profits
1ere Guernesey	\$ 367.21	\$ 137.86	\$ 229.35	166 p. c.
2e Jersey	363.24	137.74	225.50	164 p. c.
3e CANADIENNE	289.44	113.09	176.35	161 p. c.
4e Ayrshire	358.66	140.84	217.83	154½ p. c.
5e Polled Jersey	279.03	109.41	169.52	151 p. c.
6e Red Polled	335.78	138.02	197.76	143 p. c.
7e Holstein	375.24	164.14	211.10	129 p. c.
8e Suisse	330.35	147.29	183.05	124 p. c.
9e Short horn	334.89	162.18	172.80	119 p. c.
10e Flamande (Dutch belted).	249.29	132.23	116.02	88 p. c.

Notes.—Les chiffres indiquant la valeur, le coût de la nourriture et les profits sont ceux qui nous ont été fournis dans rapport officiel par M. F. A. Converse, le représentant de la Pan-American au concours.

SOLIDES

TABLEAU MONTRANT LE POURCENTAGE DES PROFITS RÉALISÉS PAR LA VALEUR DES SOLIDES ET L'AUGMENTATION DU POIDS DU TROUPEAU DURANT LE CONCOURS

Rang	Coût de la nourriture	Profits réalisés par les solides et augmentation du poids	Pourcentage des profits nets
1ere CANADIENNE	\$113.09	\$ 191.40	189½ p. c.
2e Holstein	164.14	273.87	183½ p. c.
3e Ayrshire	143.84	241.80	172 p. c.
4e Sussex (Red Polled)	133.02	212.08	154 p. c.
5e Guernesey	137.86	208.60	152½ p. c.
6e Jersey	137.74	207.19	150 p. c.
7e Suisse	147.29	213.63	145 p. c.
8e Short Horn	162.18	228.73	141 p. c.
9e Polled Jersey	109.41	153.63	135 p. c.
10e Flamande (Dutch Belted)	132.23	154.94	116 p. c.

Notes.—Les chiffres indiquant le coût de la nourriture et les profits sont ceux que publie le rapport officiel.

* *

Ces trois tableaux indiquent assez clairement que la vache canadienne est la plus profitable pour la production du beurre et des solides. Elle vient en troisième lieu pour les matières grasses mais nous répéterons ce que nous avons déjà dit tant de fois, savoir : La vache canadienne ne montre sa supériorité, comme machine payante, qu'à la longue, d'une année à l'autre.

Nous en avons la preuve dans la comparaison des profits réalisés par chaque race concurrente, durant les quatre premières semaines et les quatre dernières du concours.

Ceux de la vache canadienne sont pratiquement les mêmes pour les deux périodes ; tandis que ceux des autres races sont de 11 o/o à 36 o/o moindres pour la période finale que pour la période initiale.

Nous arrivons à la même conclusion en faisant la comparaison pour chaque race du coût moyen, minimum et maximum d'une livre de beurre pour les six mois.

Et nous regrettons vivement que le concours n'ait pas été de neuf mois, et même de douze, au lieu de six, car alors la vache canadienne aurait pu établir mieux la persistance de ses rendements, la stabilité de ses profits et montrer pour ce laps de temps sa supériorité absolue tandis qu'elle a à peine eu le temps de montrer sa supériorité relative.

TABLEAU MONTRANT POUR CHAQUE RACE POUR LES SIX MOIS LES PRIX MOYEN, MINIMUM ET MAXIMUM D'UNE LIVRE DE BEURRE

Rang	Prix moyen	Prix minimum	Prix maximum
1ere CANADIENNE	9.08	9.02	10.06
2e Ayrshire	10.44	9.02	12.48
3e Guernesey	10.53	9.13	17.06
4e Jersey	10.64	10.15	11.16
5e Polled Jersey	10.64	10.16	11.06
6e Sussex (Red Polled)	11.03	9.75	12.88
7e Holstein	11.09	11.05	14.00
8e Suisse	12.09	11.00	13.05
9e Short Horn	12.18	10.34	14.23
10e Flamande (Dutch Belted)	13.64	10.06	20.00

Ces chiffres sont ceux publiés par M. Jos. Stonehouse dans *The Farming World* 22 octobre.

TABLEAU MONTRANT LES PROFITS NETS RÉALISÉS PAR VENTE DU BEURRE
À 25 CTS POUR LES QUATRE PREMIÈRES SEMAINES ET LES
QUATRE DERNIÈRES DU CONCOURS

Rang	Profits des 4 premières semaines.	Profits des 4 dernières semaines.	Différence
CANADIENNE	\$26.16	\$25.50	\$ 0.66 soit 2½ p.c.
Polled Jersey	24.87	21.91	2.96 " 11½ p.c.
Holstein	38.66	31.36	7.30 " 19½ p.c.
Suisse	32.42	23.33	9.09 " 30 p.c.
Jersey	39.73	31.05	8.68 " 22½ p.c.
Sussex (Red Polled)	35.95	24.24	11.71 " 30 p.c.
Ayrshire	41.26	29.50	11.76 " 32 p.c.
Short horn	32.27	23.15	9.12 " 29½ p.c.
Guernsey	45.65	28.92	16.73 " 36 p.c.
10e Flamande (Dutch Belted)	(1)	—	—

(1) Cette race n'a commencé qu'avec 3 vaches et ne peut par conséquent être mise dans ce tableau.

Notes.—Les profits indiqués sont ceux fournis par le surintendant du concours dans ses rapports hebdomadaires.

D'ailleurs il nous paraît admis par tous ceux qui ont suivi de près les choses et qui ne sont pas préjugés que notre vache est celle qui paye le mieux. M. Stonehouse écrit à *The Farming World* du 22 octobre, au cours de ses commentaires sur les opérations de la semaine finissant le 27 septembre :

" On voit que la vache Canadienne est celle qui a la plus forte augmentation et celle dont le beurre coûte le moins cher.
..... " On voit de plus que le beurre produit par les vaches canadiennes coûte pratiquement le même prix pour toute la durée du concours et il nous paraît que leurs rendements sont stables. Quatre d'entre elles donnent plus de profits actuellement qu'elles n'en ont donné depuis le commencement d'août. La cinquième *La Bouchette* est en état de gestation avancée et donne moins de 16 lbs de lait par jour. "

M. De Witt Goodrich écrit au *Farmers Advocats* du 15 novembre :

" Dans le tableau des 50 vaches j'ai mis une colonne montrant le profit que chacune a fait pour chaque piastre dépensée en nourriture. Cette colonne change considérablement la place de chaque vache excepté celle de *Mary Marshall* (Guernsey) qui reste en tête. Cette colonne de pourcentage des profits place les vaches dans l'ordre suivant :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1o. <i>Mary Marshall</i> (Guernsey) | 6o. <i>Queen May</i> (Jersey) |
| 2o. <i>Primrose</i> (Jersey) | 7o. <i>Douise-Championne</i> (Canadienne) |
| 3o. <i>Queen</i> (Polled Jersey) | 8o. <i>Procris</i> (Guernsey) |
| 4o. <i>May Flower</i> (Red Polled) | 9o. <i>Rouen</i> (Canadienne) |
| 5o. <i>Queen May</i> (Jersey) | 10o. <i>Ova</i> (Polled Jersey) |
| | 11o. <i>Liana-Flore</i> (Canadienne) |

" Ce qui donne à trois Canadiennes et à deux Polled Jerseys cinq des onze premières places. "

C'est-à-dire que les onze premières places sont prises par :

Canadiennes 3—Guernseys 3—Jerseys 2—Polled Jerseys 2—Red Polled 1

Maintenant si l'on examine les rapports officiels hebdomadaires on trouve que pour le pourcentage de profits nets comparés au coût de la nourriture :

La vache canadienne a été première neuf fois (y compris les 8 dernières semaines) et deuxième trois fois.

Toute personne non préjugée admettra, après avoir lu ce qui précède que la vache canadienne a obtenu un grand succès au concours de Buffalo. Elle en revient :

- 1ere Pour le pourcentage des profits de la production du beurre ;
- 1ere Pour le pourcentage des profits en solides ;
- 1ere Pour la stabilité des profits ;
- 3eme Pour le pourcentage des profits sur matières grasses.

J. A. COUTURE,
Représentant des éleveurs de bétail canadien
dans l'Advisory board du concours.

Un peu de bonne volonté, (s. v. p. !)

Pourquoi cette bonne volonté ? Pour une œuvre patriotique, de la plus haute importance : la colonisation de notre belle Province de Québec. Et de qui la requérons-nous ? De tous ceux qui doivent contribuer au développement de votre chère patrie, c'est-à-dire de tous les véritables Canadiens-français.

Par colonisation, il va sans dire que nous entendons ici le défrichement, et partant l'occupation légitime, par les seuls Canadiens-français, de toutes les régions de notre province qui ne sont pas encore défrichées.

Or, que ce soit là une œuvre éminemment vitale pour nous, aucun homme bien pensant ne saurait refu-

ser d'en admettre l'évidence. Monsieur Tardivel et plusieurs autres patriotes l'ont maintes fois démontré péremptoirement. Nous n'insistons pas sur ce point.

Ce qui ne paraît pas être aussi évident, en pratique, du moins, c'est le strict devoir où se trouve tout patriote de donner son concours personnel, pour l'accomplissement de cette œuvre nécessaire. En face de l'obligation morale qui incombe à tout citoyen, en n'importe quelle position sociale qu'il puisse être, de travailler, selon ses ressources, et aussi directement que possible, pour la prospérité de sa patrie, n'y a-t-il pas un grand nombre de nos compatriotes qui devraient dire un profond *Mea culpa*, au sujet de la colonisation ?

Hélas ! nous pouvons l'affirmer sans nous attirer le reproche de démi-

A l'exception de quelques âmes d'élite dont le patriotisme éclairé procure à la colonisation un dévouement infatigable, que nous ne saurions louer suffisamment et que notre patrie ne pourra jamais trop bien récompenser, la plupart des nôtres montre une coupable indifférence à l'égard de cette question vitale.

Non seulement, on ne daigne pas ouvrir la bouche pour son avancement, on ne l'étudie même pas du tout. On suit avec un intérêt palpitant les moindres incidents de la politique étrangère, on trouve le temps de lire toutes les revues qui en traitent, et l'on assiste en spectateur inerte aux mortelles vicissitudes qu'éprouve notre grande œuvre nationale.

Vrai, il serait très curieux de faire le dénombrement de ceux qui travaillent activement au progrès de la colonisation.

C'est un malheureux état de choses, car l'expérience nous prouve que le défrichement de notre sol ne s'espérera que par les dévouements individuels. Nous ne pouvons songer à nous remettre de ce soin à nos gouvernements : il est clair pour tout esprit sérieux que la colonisation n'a pas de plus grands ennemis. Dominés par le favoritisme et l'intérêt personnel, ils ne se contentent pas de négliger lâchement leur impérieux devoir d'aider avec sincérité le défrichement de nos terres incultes, ils font une guerre continue à nos intrépides colons.

Seront-ce nos sociétés de colonisation, et les rares journalistes qui consacrent à cette noble cause leur expérience, leurs solides talents et leur inaltérable générosité ? Oui, sans doute, en grande partie ; mais leurs magnanimes efforts n'auront un plein succès, que s'ils sont fidèlement secondés par le concours sincère de tous les hommes de bien. — C'est cette aide salutaire, que nous venons demander à tous.

Il y a bien des manières de fournir cette coopération. Nous proposons la plus facile, et l'une des plus efficaces. Nous ne demandons à personne de verser ses capitaux pour ouvrir de nouveaux chemins, ni de revêtir son armure afin d'aller pourfendre les marchands de bois.

Ce que nous désirons, c'est que chacun de nous étudie sérieusement la colonisation, et qu'il la fasse connaître avec zèle, dans son entourage.

Certes, nous n'avons pas la témérité de croire que ces deux points assureront le succès complet : mais nous pourrions au moins compter sur un grand progrès, car alors notre œuvre germait dans le dévouement, et cette terre bénie ne manque jamais de produire cent pour un.

Étudions cette entreprise difficile du défrichement de nos forêts. Dès que nous la connaissons, dès que nous en verrons la grandeur et la beauté, nous ne lui ménagerons plus notre affection ; et si nous l'aimons, nous la servirons bien. Pour la bien servir, il faut la faire connaître. Pour remplir cette dernière obligation, pas n'est besoin de savoir tisser un article, ni donner des conférences ; — cette besogne plus ardue est réservée à nos généraux — souvent même il ne sera point né-

cessaire d'y employer un temps spécial.

Nous pouvons facilement accomplir notre digne tâche par nos conversations et par nos rapports quotidiens avec ceux qui nous coudoient ; et pour cela, nous l'avons dit, il ne faut qu'un léger bagage de bonne volonté. Que chaque patriote apporte sa pierre à l'édifice, par son dévouement personnel et son initiative privée, puis tout marchera. Nous ne saurions mieux faire comprendre le genre de coopération que nous indiquons ici, qu'en répétant ces belles paroles de Ollé-Laprune : " Quand on est vraiment homme ", dit-il, (nous pourrions dire : " quand on veut aider la colonisation) " on met la main à l'œuvre là où l'on est, dans sa sphère, dans son coin, dans son village. On fait ce qui est à faire ; on dit ce qui est à dire. On réforme, on améliore ce que l'on peut. On éclaire et encourage qui l'on coudoie. On dénonce ce mal, on signale cet abus ; on remédie à cette misère, on apprend aux gens à user de ce droit ; on leur rappelle ce devoir civique ". En s'inspirant de cette sage ligne de conduite, ceux qui ont quelques loisirs, — et qui ne savent en trouver pour un travail aimé — auront un vaste champ ouvert à leur zèle.

Champ ouvert de détail, nous exhorterions d'abord tous les nôtres à causer plus souvent colonisation. En certains milieux on n'a jamais le courage de s'entretenir de ce grave problème. Cependant, n'est-ce pas un sujet de conversation très noble et très apte à détacher nos affections du terre-à-terre des intérêts sordides, et à nourrir dans nos âmes les plus beaux sentiments d'énergie et de magnanimité ? La matière ne manque pas. Les quelques journaux qui défendent sincèrement cette grande cause, ne sont malheureusement pas assez répandus chez notre peuple. Eh bien ! continuons leur utile ouvrage, en nous faisant leurs fidèles porte-paroles. Exécutons autant qu'il est en nous les programmes qu'ils suggèrent ; communiquons à tous les précieux renseignements qu'ils nous procurent et les chaleureux appels qu'ils nous adressent pour exciter notre ardeur ; mais surtout efforçons-nous de leur gagner de nouveaux souscripteurs. Ces excellentes feuilles, si tant est qu'il en existe plusieurs, n'ont pas besoin de réclames, mais il faut au moins qu'elles soient connues. Pourquoi ne ferions-nous pas quelque démarche pour les propager ? La chose nous est si facile ; et quel puissant secours nous apporterions ainsi pour l'avancement de l'œuvre !

Ensuite aidons généreusement nos vaillantes sociétés de colonisation. Nous nous rappelons que, l'an dernier, une société de colonisation fondée par des ouvriers, à Montréal, ne pouvait obtenir un chapelain pour la guider de ses conseils et lui assurer le prestige dont elle avait besoin pour agir avantageusement. La plupart de ces patriotiques associations multiplieraient leur influence si elles étaient mieux assistées et encouragées. Nous y voyons de pauvres artisans se dépenser largement pour améliorer le sort des colons ; et nous n'aurions pas le courage de leur apporter notre contingent de secours ! Quoi de plus propre à stigmatiser notre coupable inertie et à

stimuler notre zèle !

Et puis, popularisons l'idée de colonisation, beaucoup trop ignorée, en bien des endroits. Un bon nombre de cultivateurs sont étonnés lorsqu'on leur parle de l'entreprise du défrichement de nos terres colonisables. Ceux qui en connaissent l'existence, n'en voient pas du tout l'extrême importance. Plusieurs nous ont fait cette triste réponse, quand nous les exhortions à établir un de leurs fils sur des terres nouvelles : " Certes non, il y a trop de misère. Je n'irais pas moi-même, pour rien au monde ; par conséquent, je n'y enverrai pas mes enfants. " — Voilà le langage que tiennent les petits-fils des intrépides pionniers qui ont défriché, en l'arrosant de leurs sueurs et parfois de leur sang, le sol béni de la Nouvelle-France. Ces paroles désolantes, et beaucoup plus communes qu'on pourrait le croire, ne prouvent-elles pas que la colonisation n'est point assez connue ? Il faut donc à tout prix remédier à ce mal qui nous cause des torts immenses. Notre peuple écoute docilement et avec confiance la parole du clergé et généralement de tous les hommes instruits : Sachons profiter de cette légitime influence pour intéresser tous les Canadiens-français, sans exception, à l'œuvre de la colonisation. Nos braves cultivateurs ont particulièrement besoin d'être l'objet de notre propagande, car c'est surtout de leurs rangs que devront sortir une grande partie de nos colons. Créons donc un mouvement d'opinion. Que la colonisation passe un peu plus dans nos habitudes et dans nos mœurs ; que l'on en fasse la grande question du jour ; et le défrichement n'effrayera plus ceux qui devraient l'accomplir. Pour que nos compatriotes se fassent volontiers colons il faut souvent qu'ils y soient entraînés par de chaleureuses exhortations, et soutenus, dans les commencements, par les plus vives sympathies. Or qui n'a point l'occasion de pratiquer ces charitables actes de patriotisme ?

Si dans chaque paroisse un bon nombre de citoyens, ayant à leur tête un membre du clergé, se devouaient généreusement en ce sens pour la colonisation, notre œuvre progresserait beaucoup plus rapidement. En particulier, l'on ne verrait pas autant des nôtres s'expatrier pour user au profit de l'étranger sinon de l'ennemi, des forces que notre pays réclame instamment, s'ils s'efforçaient de convaincre leurs coparoiens, des grandes vérités contenues dans ces beaux vers d'Octave Crémazie, notre poète national :

Loin de son lieu natal, l'insensé qui s'exile,
Traîne son existence à lui-même inutile.
Son cœur est sans amour, sa vie est sans plaisir.

Jamais, pour consoler sa morne rêverie,
Il n'a devant les yeux le ciel de la patrie,
Et le sol sous ses pas n'a point de souvenirs.

Au nom de vos aïeux qui moururent pour elle,
Au nom de votre Dieu, qui pour vous la fit belle,
Restez dans la patrie où vous prîtes le jour!
Gardez pour ses combats votre ardeur enivrante,
Gardez pour ses besoins votre force puissante,
Pour ses saintes beautés, gardez tout votre amour !

Enfin un dernier point qui est d'une forte importance. Publiions partout les odieuses exactions que les marchands de bois, soutenus sinon encouragés par nos gouvernements, ne cessent d'exercer sur nos héroïques défricheurs. De tout ce qui a rapport à la colonisation, c'est là ce qui est le moins connu du peuple. Dévoilons toutes ces horreurs et infailliblement, nous pouvons l'assurer pour en avoir souvent fait l'expérience, nous gagnerons en faveur des colons les sympathies de tous les hommes de cœur ; un sentiment d'indignation contre les persécuteurs naîtra dans toutes les âmes ; et la colonisation en recevra un vigoureux essor.

Entre autres avantages, cette divulgation contribuera certainement à diminuer les ravages de notre funeste esprit de parti qui paralyse notre ancienne vigueur.

Ces quelques détails que nous venons de donner, ne sont pas un programme ; nous avons seulement voulu faire quelques humbles suggestions. Ceux qui fourniront à notre grande cause la bonne volonté que nous leur demandons pour la gloire et la prospérité de notre nationalité, trouveront dans leur zèle les meilleurs moyens de l'aider puissamment. L'important est que tous fassent quelque chose. Personne n'a le droit de se tenir à l'écart. Le temps presse et l'œuvre est sainte. Ceux qui auront le courage d'y travailler ne feront, il est vrai, qu'accomplir un strict devoir, mais en l'exécutant ils rendront d'immenses services à la patrie reconnaissante, et contribueront largement à réaliser les admirables desseins que le bon Dieu a, de toute éternité, conçus pour la Nouvelle-France.

ALDRIC MONTIGNY.

AUX PHILIPPINES

Nous lisons ce qui suit dans l'*Ave Maria*, en date du 14 décembre :

" Un correspondant écrit de Manille au *Public Ledger*, de Philadelphie :

" Nos hommes ont été sans pitié ; ils ont tué hommes, femmes, enfants, prisonniers et captifs, des insurgés actifs et des suspects, à partir de l'âge de dix ans ; car l'idée générale c'est que le Philippin n'est guère meilleur qu'un chien. Nos soldats ont, au moyen d'une pompe, forcé de l'eau salée dans le corps des prisonniers pour leur faire parler ; ils ont fait prisonniers des gens qui s'étaient rendus paisiblement ; puis, une heure après, sans l'ombre d'un témoignage montrant qu'ils étaient même des *insurrectos*, ils les ont placés sur un pont, et les ont fusillés, les uns après les autres, laissant tomber à l'eau leurs cadavres remplis de plomb, pour servir d'exemple aux autres. Ceci n'est pas une guerre civilisée, mais nous n'avons pas affaire à un peuple civilisé. La seule chose que ces gens connaissent et craignent, c'est la force, la violence et la brutalité ; et nous leur en donnons. "

" Le *Public Ledger*, comme le fait observer le *Monitor* de San Francisco, est l'un des journaux les plus respectables des Etats-Unis ; toutefois, les gens bien informés et sans parti-pris mettront en doute la respectabilité d'un correspondant qui appelle les habitants des Philippines un peuple non civilisé. Quoi qu'il en soit, pour l'amour

(1) Par Américains, l'*Ave Maria* veut dire les habitants des Etats-Unis.

des convenances, que tous les Américains (1) gardent le silence au sujet du traitement infligé aux Boers par les Anglais, jusqu'à ce que l'on ait démontré la fausseté de ces affirmations répétées qui accusent les soldats américains de conduite inhumaine à l'égard des Philippines. C'est le devoir du *Public Ledger* de prouver les accusations qu'il a publiées ou de les retirer. "

Il ne doit pas y avoir tant de fumée sans feu. Voilà trop de fois que les journaux des Etats-Unis publient des récits semblables, venant de sources peu suspectes, pour que nous ne soyons pas justifiés de croire qu'en effet les soldats de l'Oncle Sam se conduisent à l'égard des Philippines d'une façon atroce. Elle est belle la civilisation anglo-saxonne et yankee !

Que Dieu préserve le Canada d'une invasion de l'armée des Etats-Unis !

L'OPINION DES AUTRES

M. l'abbé J. F. Meifuss, dans *The Review*, de Saint-Louis, numéro du 5 décembre, consacre un article remarquable à la question scolaire, sous le titre : *State help for our parochial schools*.

L'auteur de cet écrit, en parlant de la proposition de Mgr McFaul, évêque de Trenton, que les écoles paroissiales des Etats-Unis deviennent des écoles publiques et reçoivent de l'aide du gouvernement, dit : " Si nous vivions sous un gouvernement catholique, nous serions disposé à appuyer cette demande. Mais comme nous avons ce qui est appelé, en théorie, un gouvernement neutre, mais qui est, en réalité, un gouvernement irrégulier, il faut exercer la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de concéder à l'Etat des droits et privilèges qui peuvent finalement être la cause de la ruine de nos écoles. "

Nous ajouterons que la même discrétion n'est pas de trop sous un gouvernement catholique — ou plutôt composé de catholiques — car de gouvernements vraiment catholiques il n'y en a guère plus.

Le libéralisme se glisse facilement dans les sphères gouvernementales de nos jours, et les meilleurs gouvernements seront toujours exposés à abuser des privilèges en matière scolaire qu'on leur concède et qui ne leur appartiennent pas de droit.

Puis, M. l'abbé Meifuss rappelle que, dernièrement, les catholiques suisses, et même beaucoup de protestants suisses, ont refusé l'assistance que le gouvernement fédéral leur avait offerte pour leurs écoles, parce qu'ils se sont dit : Si le Bund — pouvoir central — aide nos écoles, il voudra les contrôler ; et s'il y met la main, nos écoles deviendront irrégulières. C'est ainsi qu'un écrivain protestant dans le *Berner Volkszeitung* dit : " Si nous voulons garder Dieu dans nos écoles, il ne faut pas y laisser pénétrer le Bund. "

L'abbé Meifuss, après avoir parlé ensuite des envahissements de l'Etat sur le terrain scolaire en Allemagne, en vient à dire un mot de la question scolaire au Canada. Nos lecteurs aimeront peut-être à voir ce mot. Le voici :

" Lorsque, l'été dernier, Mgr Bruchési

organisa un congrès pédagogique pour ses instituteurs catholiques et accepta du gouvernement l'offre d'en payer les frais, plusieurs prêtres canadiens exprimèrent à *The Review* la crainte que cela ne vint à donner lieu à de nouveaux empiètements de la part de l'Etat sur l'autonomie des écoles catholiques. Et en vue de ce qui se passe ailleurs qui peut les blâmer d'avoir eu cette crainte ? "

A nous-même, et à propos de ce même congrès, un prêtre d'une grande expérience en ces matières a dit un jour : " Avez-vous remarqué toutes ces religieuses allant chercher des leçons de tous ces laïques qui, apparemment, sont seuls capables de nous dire comment il faut conduire l'éducation des enfants ? "

La loi contre les Congrégations Et l'Ave Maria

L'*Ave Maria*, revue publiée à l'Université de Notre-Dame, Indiana, par les Pères de Sainte-Croix, parlait dernièrement de la loi française contre les ordres religieux sur un ton qui n'indiquait pas chez l'écrivain une grande indignation.

" On ne saurait douter, dit-il, que la persécution des ordres religieux, en France, ne produise du bien. Bismarck fut un bienfaiteur. En chassant les communautés religieuses de l'Allemagne il rendit service aux missions étrangères. Ce n'était pas là son intention, sans doute, mais c'est ce qu'il fit. La loi de rigueur adoptée par le gouvernement français produira le même résultat. "

Et plus loin :

" Les religieux doivent s'attendre à la persécution quelquefois ; cela fait partie de leur héritage ; et lorsqu'ils sont contraints de s'exiler le bienfait caché qu'ils y trouvent peut être plus grand que le châtement apparent infligé au pays qu'ils quittent. Chose digne de remarque, il n'y a eu, de la part des évêques et du clergé de France, aucune protestation générale contre le bannissement des ordres religieux. Il se peut que les évêques et le clergé aient jugé qu'on pouvait se dispenser des services d'un grand nombre d'entre eux. Dans tous les cas, les exilés ont la consolation de savoir que le monde est grand et que leurs services seront appréciés dans plusieurs missions étrangères. Il y a, par exemple, la région du Haut-Nil où les ouvriers manquent à la moisson. "

N'est-ce pas que c'est prendre bien philosophiquement la chose ?

The Review, 5 décembre, en citant ce passage de l'*Ave Maria*, se demande si le directeur de cette publication, lui-même un religieux, prendrait ce même ton tranquille si, un jour, l'A. P. A. réussissait à faire chasser les Pères de Sainte-Croix des Etats-Unis.

Sans doute, Dieu sait tirer le bien du mal ; mais le mal n'en reste pas moins le mal, et c'est notre devoir de le flétrir avec plus d'énergie que n'en manifeste le directeur de l'*Ave Maria*.

L'idée de proclamer Bismarck un bienfaiteur de l'Eglise, et d'insinuer que Waldeck-Rousseau l'est également, est une idée on ne peut plus cocasse. A ce compte-là, comme dit *The Review*, Néron serait un bienfaiteur encore plus grand, puisqu'il a peuplé le ciel de martyrs.

Le défaut du raisonnement de l'*Ave Maria*, le voici : l'écrivain ne s'occupe que du bien que l'expulsion des religieux peut faire aux missions étrangères, et ne semble pas songer au mal immense que cette expulsion fera à la

France. Ou plutôt, il donne clairement à entendre que le départ des religieux de France n'est pas un si grand mal après tout. " Il se peut, dit-il, que les évêques français aient jugé qu'on pouvait se dispenser des services d'un grand nombre d'entre eux " ; et il a tout l'air de croire que les évêques ont peut-être raison.

Le Souverain Pontife ayant formellement condamné la loi contre les ordres religieux, l'ayant flétrie comme un attentat contre les droits de l'Eglise et le droit naturel, et ayant proclamé, à la face de l'univers, les avantages multiples pour l'Eglise et la société civile de posséder les religieux, la position que prend l'*Ave Maria* est pour le moins singulière.

Sans doute, les évêques de France n'ont fait entendre aucune protestation générale contre la loi inique ; mais le directeur de l'*Ave Maria* ne peut ignorer la cause de ce silence.

Depuis vingt ans et plus, l'Etat français qui, en vertu du Concordat, propose au Saint-Siège les candidats aux différents évêchés de France, travaille avec ardeur et avec une persévérance infernale, à faire entrer dans l'épiscopat les hommes les moins en état de lui résister.

Combien de candidats le Saint-Siège a dû rejeter comme absolument indignes, et combien il a dû finalement accepter pour éviter un plus grand mal, lui seul le sait. Mais ce que tout le monde voit, c'est que le gouvernement n'a que trop bien réussi dans sa tentative diabolique d'écarter de l'épiscopat français les hommes vraiment supérieurs et d'y faire entrer nombre de prêtres mal outillés pour la lutte.

Lors de notre récent passage en France, une personne digne de foi nous a déclaré qu'il y avait cinquante-deux évêques disposés à garder le silence sur la loi contre les Congrégations. Ce chiffre explique bien des choses.

Mais pour revenir à l'*Ave Maria*, un correspondant nous écrivait, à ce sujet, tout dernièrement :

" L'*Ave Maria* me paraît avoir sensiblement dégénéré dans ces derniers temps. Est-ce à l'influence américaniste du R. P. Zam, C. S. C., devenu supérieur provincial des Pères de Sainte-Croix des Etats-Unis et supérieur de Notre-Dame, Indiana, qu'il faut attribuer le fait que cette publication est devenue sujette à caution sous le rapport des idées ? "

Nous ne savons à quelle influence il faut attribuer le changement survenu dans la direction de l'*Ave Maria*, mais il est certain que ce changement existe. A tout instant on trouve dans cette publication des idées étranges. C'est ainsi que, l'autre jour, numéro 22, cette revue, parlant de l'élévation à l'épiscopat de Mgr Conaty, recteur de l'Université catholique de Washington, disait que cette élévation serait suivie bientôt de sa nomination comme évêque d'un diocèse nouveau ou vacant.

" Nous l'espérons, ajoutait l'*Ave Maria*, car nous serions fâché de voir la dignité épiscopale conférée *in honorem*. Ce serait amoindrir son importance aux yeux du public. Il est entendu que les prêtres sont ordonnés pour exercer le sacerdoce, et que les évêques ne sont sacrés que pour exercer les fonctions épiscopales. Dans notre pays, spécialement, tout titre ecclésiastique de-

vrait signifier quelque chose et répondre à une réalité. Il serait vraiment déplorable d'amoindrir la valeur de la dignité épiscopale. "

N'est-ce pas là faire la leçon au Souverain Pontife qui s'entoure volontiers de prélats qui ont reçu la dignité épiscopale purement *in honorem* ?

Toujours l'esprit *américaniste* qui prétend savoir mieux conduire l'Eglise que l'Esprit Saint.

PETITES NOTES

Dernièrement, lors de la pose de la première pierre d'une école paroissiale, à Jersey City, Mgr McFaul, évêque de Trenton, a parlé de la question scolaire. " En ce pays, a dit Sa Grandeur, nous avons un système d'écoles d'où tout enseignement religieux est éliminé. Les catholiques estiment que ce système est une menace pour le pays. Cependant, si nos concitoyens, malgré tout le danger, veulent avoir ce système, nous devons leur demander de ne pas nous taxer pour le soutien d'écoles auxquelles notre conscience nous défend d'envoyer nos enfants. " Comme remède, Sa Grandeur demande que l'on trouve un moyen de faire des écoles paroissiales des écoles publiques, inspectées par l'Etat pour tout ce qui concerne l'enseignement des sciences profanes. Notre confrère de *The Review*, de Saint-Louis, trouve avec raison qu'étant donné l'esprit sectaire qui existe aux Etats-Unis, le plan proposé offre de grands dangers. A propos des écoles publiques, Mgr Michaud, évêque de Burlington, a donné ordre de refuser les sacrements aux parents qui envoient leurs enfants âgés de moins de 10 ans aux écoles publiques là où il y a une école paroissiale.

Les ministres protestants des Etats-Unis aiment à répéter que la conquête des Philippines apportera à ces îles les bienfaits de la civilisation. Cette sottise a le don d'agacer les nerfs du rédacteur du *New York Freeman's Journal*. Ces révérends, dit-il, se sont-ils jamais demandé *pourquoi* il reste encore des Philippines ? Se sont-ils jamais demandé *pourquoi* les indigènes de ces îles n'ont pas subi le sort des Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord ? Là-bas, les naturels ont été réellement civilisés. Depuis deux cents ans et plus ils ont leurs églises, leurs écoles, leurs collèges. En Amérique, particulièrement aux Etats-Unis, les aborigènes ont été exterminés de la face de la terre. " N'est-il pas remarquable, dit le *Freeman's Journal*, que c'est là seulement où l'Eglise catholique a civilisé les peuples sauvages que la civilisation n'a pas été fatale à ces peuples ? "

Le *Freeman's Journal*, de New York, 16 novembre, nous apprend que Rev. Dr Crapsey, recteur de l'église épiscopale Saint-André, de Rochester, New York, proteste contre l'envoi aux îles Philippines d'un évêque et de ministres de sa secte. " Nous y serons de véritables intrus, dit-il. Nous n'y prêcherons pas l'Evangile à des païens mais à des chrétiens, ce qui, dans l'é-

tat actuel des choses, sera inutile et dangereux. " " De plus, ajoute-t-il, il est constaté que la Réforme n'a jamais eu de prise sur les races latines. Nos missions ont été stériles au Mexique, et dans l'Amérique du Sud et elles seront stériles aux Philippines, à Porto Rico et à Cuba. " Dans une autre lettre, il déclare encore : " Pendant trois siècles, la doctrine réformée n'a fait aucune impression sur ces races. Il est possible de faire des parasites parmi les races latines et beaucoup d'incroyants. Mais un vrai protestant parmi les latins est aussi rare qu'un vrai mahométan parmi les chrétiens. " Et il donne des chiffres. " Au Brésil, nous avons un évêque et un clergé, et 400 communiants, au Mexique six ministres et pas de communiants, à Cuba, 250 communiants. Parmi tous les millions de la race latine en Amérique nous avons 650 communiants. " Nous avons là une preuve péremptoire de la supériorité intellectuelle des races latines sur toutes les autres races, puisque la folie protestante n'a pu les entamer.

Sous le titre : *Mgr Ireland serait créé cardinal*, le *Soleil* du 14 décembre a reproduit la dépêche suivante qui a probablement paru dans d'autres journaux :

" New York, 14 décembre. — Une dépêche de Rome à la *Tribune* dit : " Pour respecter la décision du Pape qui ne veut créer aucun nouveau cardinal en Amérique tant que vivra le cardinal Gibbons, tout en faisant droit au désir du président Roosevelt, il a été proposé de créer cardinal l'archevêque Ireland, qui demeurerait à Rome, et de nommer Mgr Corrigan également cardinal, l'annonce de sa nomination devant être faite seulement après la mort du cardinal Gibbons. "

Il est vraiment étonnant de voir nos confrères encombrer leurs colonnes de pareilles dépêches. Disséquons un peu ce morceau. D'abord, qui peut être autorisé à dire que le Pape a décidé de ne créer aucun nouveau cardinal en Amérique du vivant du cardinal Gibbons ? Pourquoi le Pape aurait-il pris une telle décision ? Puis, n'est-ce pas une singulière façon de respecter cette prétendue décision du Pape que de lui faire nommer deux cardinaux parmi les prélats des Etats-Unis, sous prétexte que l'un de ces cardinaux habiterait Rome, et que l'autre ne connaîtrait pas sa nomination pendant dix ou quinze ans peut-être ! Le Souverain Pontife nomme quelquefois un cardinal *in petto*, et sa nomination n'est pas proclamée pendant quelque temps. Mais dans le cas actuel, Mgr Corrigan courrait une grande chance de ne jamais connaître son élévation à la pourpre romaine, attendu que le cardinal Gibbons, né le 23 juillet 1834, peut se promettre encore de longues années de vie.

De telles dépêches devraient être jetées au panier, tout simplement.

Le 16 décembre, lord Rosebery, autrefois chef d'un cabinet libéral qui n'a pas duré longtemps, a prononcé un grand discours à Chesterfield. Le télégraphe nous en donne le résumé. Décidément, le noble lord aimerait à revenir au pouvoir ; il offre son ours au peuple anglais. Il condamne le gouvernement Salisbury, particulièrement M. Chamberlain, dont les paroles in-

considérées et les actes ont soulevé tous les peuples européens contre l'Angleterre. Mais, pour le fond, il se déclare impérialiste et partisan de la guerre. Il repousse avec véhémence l'idée de donner aux Boers la moindre indépendance. Les deux républiques doivent être incorporées dans l'empire ; mais il serait disposé à discuter avec les chefs boers des conditions de paix. Toutefois ce sont les Boers, et non l'Angleterre, qui doivent faire le premier pas.

LA GUERRE

La situation est comme toujours vaguement appréciable. Kitchener et le War Office se plaisent sans cesse à se contredire ; c'est un art, plus facile cependant que celui qui consiste à vaincre ses ennemis avec l'épée.

Dans le Transvaal, les rencontres de peu d'importance sont très fréquentes. Botha est venu opérer sous les murs même de Prétoria.

Kitchener annonce quotidiennement de petites captures ; mais le plus souvent les prisonniers s'échappent. A Prétoria l'ordre est loin de régner, malgré les 700 détectives qui font la garde et qui espionnent. Près de 3,000 Anglais ont déjà été enterrés dans le cimetière de la ville ; ils sont morts, pour la plupart, au cours de petits engagements peu importants mais qui se renouvellent sans cesse. Pour peu que ça continue ainsi à Prétoria, les Anglais ne tarderont pas à s'emparer du cimetière, et les Boers, eux, reprendront la ville.

Dans l'Orange, tout ce qui est Anglais est dans l'émoi ; Dewet, l'insaisissable, vient d'apparaître avec son commando. Des dépêches ont annoncé qu'une bataille de deux jours avait eu lieu entre Dewet et les colonnes anglaises, et que des deux côtés les pertes avaient été lourdes, mais comme toujours il n'y a pas eu de victoire. Un mauvais signe, cependant, c'est qu'on a envoyé en toute hâte de nouveaux renforts, et Kitchener lui-même doit être parti pour Bloemfontein.

Dans la Colonie du Cap, les faits et gestes de Cristian Dewet ont toujours une repercussion défavorable aux armes anglaises. Que Dewet opère avec succès sur les rives de l'Orange et aussitôt les Hollandais deviennent moins loyaux, les rebelles s'agitent de tous côtés, des commandos entiers composés d'anciens sujets de l'empire promènent leurs drapeaux en tous sens et même jusque sur le littoral. Mais ce qui est pis encore, ce sont les trahisons qui se font alors ; des régiments de coloniaux du Cap se rendent, sans se défendre, absolument comme fait la Yeomanry.

Dans tout le sud de l'Afrique, il n'y a que le Natal qui paraisse jouir d'une certaine tranquillité. L'œuvre de Buller a été lente, coûteuse et sanglante. Colenso, Tugela et Spion Kop en témoignent ; mais elle est tout de même la seule qui ait gardé l'empreinte d'un certain succès.

La Pluralité des Mondes Habités considérée au point de vue négatif

Le *Pionnier*, de Montréal, publiait dernièrement l'article suivant que nous sommes heureux de reproduire :

Je voudrais rappeler l'attention publique sur un livre qui n'a pas eu tout le retentissement qu'il méritait, et rendre hommage à un travailleur énergique, à un savant et à un philosophe. Je veux parler de la *Pluralité des mondes habités considérée au point de vue négatif*, et de son auteur, M. l'abbé F.-X. Burque, curé de Fort Kent.

Nous avons tous plus ou moins regretté que la jeunesse — et même ses amis — n'accordent pas au travail de la pensée une plus large part. Nous devons un spécial tribut d'éloges à ceux qui secouent l'apathie ambiante et travaillent.

C'est une œuvre du plus haut mérite — et certes ! tous ceux qui sont au fait de nos mœurs l'admettront — pour un curé de campagne, absorbé par les soucis du ministère, que de trouver le temps de sonder les problèmes philosophiques et scientifiques, et d'écrire, à son tour, sur ces sujets, une étude considérable.

L'ouvrage du curé de Fort Kent soulève l'un des problèmes les plus intéressants, les plus passionnants qui soient. Il le traite à fond. Au cours de ces quatre cents pages, grand format, il entend successivement démontrer l'inhabilité des sciences physiques et de la philosophie chrétienne à démontrer la réalité de la pluralité des mondes habités.

L'ouvrage est d'un extrême intérêt. Les données scientifiques les plus solides, les envolées poétiques, les aperçus philosophiques profonds, y voisinent harmonieusement. Un bon juge, le *Naturaliste Canadien*, disait au lendemain de la publication de l'ouvrage de l'abbé Burque : " On ne peut lire cet ouvrage sans admirer l'étonnante érudition de l'auteur. A tout instant, l'on est empoigné par la verve inépuisable de l'écrivain et l'éloquence de l'orateur fortement convaincu. Ce livre est un ouvrage d'un très grand mérite et l'un des plus remarquables, à tous les titres, qui soit sorti d'une plume canadienne-française. "

Ce ne sont pas seulement les connaisseurs du pays qui ont applaudi au livre de M. l'abbé Burque ; ce livre a trouvé à l'étranger des admirateurs convaincus. *L'Ami du Clergé*, la grande revue ecclésiastique de Langres, disait, par exemple : " M. Burque développe sa thèse avec feu, avec une originalité parfois saisissante et une grande vigueur de dialectique. C'est une œuvre très sérieuse, de conviction sincère, chaude, communicative, où l'aridité des raisonnements scientifiques disparaît sous la forme vibrante d'un plaidoyer. L'auteur réussira-t-il à ruiner l'hypothèse de la pluralité des mondes ? Nous n'en savons rien. Il est à féliciter, en tout cas, de lui avoir courageusement porté un nouveau vilain coup, à féliciter aussi d'avoir pu, lui, simple curé d'Amérique, très absorbé par sa charge pastorale, trouver le loisir et la patience de mener à bien une si difficile dissertation. "

Le bel ouvrage de M. l'abbé Burque a été édité par la maison Cadieux et Derome.

Charles LEFRANC.

Nous aimons à ajouter à cet éloge quelques courtes observations.

D'abord, le livre de M. l'abbé Burque est bien à lui. " Arrière le plagiat " ! s'écrit-il dans la préface. En effet, en lisant ces pages, on peut être certain de lire quelque chose de vraiment original. Il n'y a là ni copie ni décalque ; mais la véritable pensée de l'auteur, son travail intellectuel propre.

Sans doute, l'auteur fait preuve d'une grande érudition et il s'appuie sur une foule d'auteurs. Mais la ligne de démarcation est nettement établie entre les citations et le texte. Et les citations sont toujours courtes, et tout à fait *ad rem*. Elles ne sont là que pour appuyer la thèse de l'auteur et ne jouent nullement le rôle de remplissage.

Dans la première partie de son livre, intitulée : *inhabilité des sciences physiques à démontrer la réalité de la pluralité des mondes*, il passe en revue tous les astres connus, et démontre que la vie, telle que nous la concevons, est tout à fait impossible, pour telle et telle raison physique. Le Soleil est une effroyable fournaise, la Lune est un astre desséché, Mercure est un astre brûlant, Vénus est encore trop proche du Soleil, Mars en est trop éloigné, etc.

Après avoir lu ces chapitres du livre on reste convaincu qu'aucun être, tant soit peu semblable à l'homme, ne saurait exister dans les astres dont nous connaissons la nature.

Et ces chapitres, écrits avec une grande verve, contiennent, en même temps, un excellent et intéressant cours d'astronomie descriptive.

Dans la deuxième partie, intitulée : *inhabilité de la philosophie chrétienne à démontrer la réalité de la pluralité des mondes*, l'auteur examine le raisonnement particulier des philosophes chrétiens en faveur du système de la pluralité des mondes et en montre les vices. Puis, les chapitres subséquents établissent les points suivants :

1° Silence absolu de l'Ancien Testament au sujet de l'habitation des astres ;

2° Silence absolu du Nouveau Testament au sujet de l'habitation des astres ;

3° Silence absolu de l'Eglise, des Pères et des Docteurs à ce sujet (et nous nous permettons d'ajouter, silence absolu de la tradition) ;

4° Témoignage non équivoque de la Sainte Ecriture, de l'Eglise et de tous les peuples du monde, à l'égard de la non habitation des astres ;

5° La fin naturelle des astres, bien connue, n'implique nullement, repousse plutôt, l'état d'habitation ;

6° L'habitation des astres, relativement à Jésus-Christ, est une énigme insoluble ;

7° L'habitation des astres par des êtres inférieurs aux anges, serait un préjudice à la gloire de Dieu.

Nous aimons à transcrire ici quelques passages de la *conclusion*, page 353, qui nous semblent résumer admirablement la question en double point de vue de la science et de la foi ;

" La vraie position qu'il convient de prendre, sur le terrain de la science, relativement à l'hypothèse de la Pluralité des mondes, nous est enseignée de la façon la plus spirituelle, par le grand astronome Arago. " Me demandez-vous, dit-il, s'il y a des habitants ailleurs que sur la terre ? Je vous

répondrai que je n'en sais rien. Me demandez-vous si les astres peuvent être habités ? Je vous répons affirmativement, si vous supposez, à votre tour, les astres habitables, c'est-à-dire doués des conditions nécessaires à la vie. "

" Et la vraie position qu'il convient de prendre sur le terrain de la foi, relativement à l'hypothèse de la Pluralité des mondes, nous est enseignée par le célèbre Père Félix, avec une sagesse admirable. " Messieurs, s'écriait-il dans la chaire de Notre-Dame, votre hypothèse ne nous cause aucune appréhension. Car l'Eglise n'a jamais défini et Dieu n'a jamais déclaré positivement que les astres ne sont pas habités. Ils peuvent l'être sans porter atteinte à aucun de nos dogmes, et même il est possible de concevoir de nobles pensées à ce sujet. "

" Arago se moque finement de ceux qui croient à l'habitation des astres, sans savoir seulement, au préalable, si les astres sont doués des conditions nécessaires à la vie ; et le Père Félix, faisant face hardiment à nos adversaires, ne repoussant ni partageant leur doctrine, les défie d'essayer à nous prouver que cette hypothèse de la Pluralité des mondes, même si elle devient une réalité, puisse porter atteinte à aucun de nos dogmes. "

" Il ne faut rien de plus. "

Et nous ajouterons que l'auteur, tout en se tenant sur la prudente réserve où se tient l'Eglise qui n'a rien défini à ce sujet, montre clairement que toutes les probabilités scientifiques et théologiques sont contre l'habitation des astres par des êtres semblables à nous.

Le volume se termine par un appendice où nous trouvons de lumineuses études sur les origines et contre la théorie de l'évolution ou de la transformation des espèces.

Ce beau livre devrait être entre les mains de tous nos jeunes étudiants des classes supérieures. Ce serait le meilleur moyen de les prémunir contre les rêves dangereux des astronomes impies dont M. Camille Flammarion est le chef.

" Leur langue française est le rempart de leur Foi "

Les *Missions catholiques*, bulletin toujours si intéressant de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, cite (livraison du 22 nov. p. 557), quelques extraits d'une lettre du R. P. A. Coignard, de la Congrégation du St-Esprit, missionnaire dans l'Etat du Michigan :

" Je ne dois pas me plaindre de mon nouveau poste ; je me trouve ici en pays canadien, et je commence à me consoler. Chargé de l'école — trois cents enfants la fréquentent — je m'efforce de donner une plus vive impulsion au français, tout en ne négligeant pas l'anglais. "

" Voici ce que l'expérience acquise pendant mon séjour au milieu des Canadiens-français me permet de dire : langue française et Foi catholique ne font qu'une seule et même chose ; leur langue française est le rempart de leur Foi, et leur Foi est le rempart de leur langue ; la Foi s'évanouit chez les Canadiens qui abandonnent leur langue, et la langue disparaît chez les Canadiens qui abandonnent la vraie Foi. "

" Quel bonheur de travailler au maintien et au progrès de la langue française pour sauvegarder au cœur de nos populations la vieille Foi de

leurs ancêtres normands et bretons ! "

Voilà encore une citation qui peut aider à enfoncer davantage un clou dur à faire entrer.

ANCIEN MISSIONNAIRE

Le Code Napoléon

Dans le *Pionnier* du 8 décembre p. 4, au cours d'un article signé : *Docteur Sens commun*, on lit :

" Bonaparte fut l'un des plus fameux législateurs des temps modernes. Le Code Civil, qu'il fit promulguer, est un monument de science et de sagesse que tout le monde admire, et dont tous les peuples civilisés font leur profit. "

Il faut être jeune et peu instruit pour parler ainsi d'un code qui a été un des plus puissants engins de révolution.

La cause d'une des plus grandes colères de Napoléon contre le Pape, c'est que celui-ci n'a pas voulu adopter son code.

Un esprit sérieux, surtout un catholique, ne serait pas excusable aujourd'hui surtout de parler favorablement d'un code qui a été étudié et signalé par l'*Univers* et plusieurs revues ou livres, maintes fois, comme contenant le virus révolutionnaire et étant une des principales causes du désordre social chez tous les peuples d'Europe qui l'ont adopté.

UN ANCIEN PROFESSEUR

Notes sur la guerre

Cueillies dans les journaux européens

La cour d'arbitrage

Nous lisons dans le *Journal de l'Ain* :

C'en est fait ! La cour d'arbitrage réunie à La Haye s'est déclarée incompétente à l'unanimité, sur la requête des délégués boers.

Si jamais, cependant, un conflit armé justifie une intervention des neutres, n'est-ce pas celui qui dure depuis plus de deux ans au sud de l'Afrique ? On se demande à quoi sert l'institution pacifique si pompeusement créée par l'Europe dans la capitale des Pays-Bas.

On n'avait pas besoin d'elle si son rôle consiste à sanctionner tacitement des iniquités internationales à la condition que ceux qui les commettent inspirent la crainte en même temps que le mépris.

L'abstention du Czar, auteur et inventeur de la cour d'arbitrage, est partout sévèrement critiquée.

Coup de main boer confirmé

On lit dans la *Croix de Paris*, 20 novembre :

On télégraphie de Bruxelles, le 8 novembre, que le président Krüger a reçu de M. Muller, aide de camp de Botha, un long rapport sur la capture de plusieurs milliers de chevaux faite, il y a quelques semaines, par le commandant Maritz, dans le voisinage de Capetown.

D'abord on avait nié le succès de cette opération que nous avons pu annoncer dès le 4 novembre.